

## PROJET PILOTE DE LA COLLECTE INTELLIGENTE À LA MRC ROBERT-CLICHE

---



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-VICTOR



### Question les plus fréquemment posées- Version site internet

#### Pourquoi devons-nous faire les choses autrement?

Toutes les municipalités de la MRC Robert-Cliche envoient leurs ordures à l'enfouissement. Le taux de récupération des matières recyclables dans notre région est d'environ 40% alors qu'il devrait dépasser 60%. Nous devons agir aujourd'hui pour la protection de l'environnement tout en minimisant les coûts de gestion.

#### Qu'est-ce que la collecte intelligente?

La collecte intelligente consiste à munir les bacs d'ordures de puces électroniques pour que les camions de collecte puissent comptabiliser le nombre de fois que le bac est mis au chemin. Par la suite, la taxe pour les déchets (inscrite aux taxes foncières) peut être déterminée en fonction de l'utilisation et le volume du bac utilisé. Plus on recycle et on composte, moins on jette, moins souvent on met son bac à la collecte, et moins cela coûte cher ! C'est une question d'équité, d'économie et de protection de l'environnement.

#### Comment se fait la collecte intelligente?

- Chaque bac à déchets est muni d'une puce RFID (Radio Fréquence Identification) codée avec un identifiant unique alphanumérique.
- Un lecteur RFID installé sur le camion enregistre les données de la levée chaque fois qu'un bac est vidé. L'heure de la collecte, les coordonnées GPS du bac et le nom de l'opérateur sont automatiquement enregistrés.
- Certaines anomalies sont enregistrées automatiquement, par exemple :
  - un bac déplacé ou inconnu
  - un bac brisé ou non conforme
  - un bac non accessible ou mal disposé
  - Etc.

Dans ces cas spécifiques, le chauffeur pourra prendre une photographie de la poubelle à la rue pour permettre au responsable municipal d'assurer le suivi approprié.

### **Quels sont les avantages de la collecte intelligente?**

- Elle incite les résidents à mettre leur bac au chemin moins souvent. Ainsi, les camions de collecte font moins d'arrêts et il faut moins de camions /chauffeurs pour desservir un même territoire. Cela permet de réaliser des économies importantes pour le collecteur ainsi que pour les résidents.
- L'optimisation des routes de collecte permet de réduire les gaz à effet de serre.
- L'incitatif financier encourage aussi les résidents à réduire leurs déchets en recyclant et compostant plus.
- Les problèmes peuvent être identifiés en temps réel, ce qui permet aux gestionnaires de les résoudre le jour même (comme les oublis) et de faciliter la gestion des plaintes.
- Dans plusieurs cas, elle permet de réduire les taxes des résidents et les encourage à mettre en pratique le recyclage, le compostage et/ou l'herbicyclage, etc.
- La collecte intelligente est plus équitable et plus souple pour la collecte des déchets que la structure actuelle, car elle prend en compte les efforts faits par les résidents.

### **Pourquoi un projet pilote ?**

Le projet pilote vise à mesurer le taux de présentation moyen des bacs et l'évolution des déchets et du recyclage. Il aura aussi pour objectif d'évaluer avec les résidents comment réduire les déchets et augmenter le recyclage et le compostage le plus efficacement possible. Le pilote permet aussi de tester les technologies avant de les implanter à la grandeur d'une municipalité.

### **En quoi consiste le pilote?**

Ce sont 100 résidences avoisinantes de Beauceville, Saint-Victor et Saint-Joseph-de-Beauce, soit 300 au total, qui ont été sélectionnées pour mesurer les avantages économiques et environnementaux de la collecte intelligente.

Pendant environ un an, les éléments suivants vont être évalués :

- Le taux de présentation des bacs à déchets et les quantités de déchets dans le secteur pilote par rapport aux autres secteurs de la municipalité
- La composition des déchets et du recyclage
- Les principales anomalies observées par le chauffeur
- Les économies potentielles dans le cadre du renouvellement du contrat de collecte

- Les impressions et suggestions des participants

### **Qui participe au pilote?**

Les participants au pilote ont été sélectionnés en fonction de leur situation géographique par rapport aux routes de collectes. Malheureusement, les participants volontaires ne sont pas acceptés. Les gens sélectionnés ont reçu la visite de la patrouille porte-à-porte au début du mois de mai.

Des rencontres d'information et discussions auront lieu tout au long du projet. Si vous êtes intéressés à y assister, signalez-le à votre Municipalité/Ville pour qu'elle vous tienne informé.

### **Pourquoi ne pas implanter la collecte des résidus organiques tout simplement?**

La collecte résidus organiques est une option considérée. Cependant, elle représente un coût élevé et la participation est souvent décevante. De plus, la MRC Robert-Cliche n'a pas d'installation de traitement des matières organiques sur son territoire. Elle offre également depuis plusieurs années de l'équipement et de la formation pour le compostage domestique. Pour plus d'information à ce sujet : <http://www.beaucerc.com/fr/compostage>.

### **Pourquoi faire du compostage domestique?**

Le compostage domestique des résidus verts ou des résidus de table est l'option la plus écologique et la moins coûteuse, car elle permet de traiter et recycler sur place les déchets organiques.

### **Pourquoi les matières organiques ne doivent pas être mises aux poubelles?**

Bien qu'elles finissent par se décomposer dans les lieux d'enfouissement, les matières organiques (comme le gazon) sont néfastes pour l'environnement si elles sont mal traitées. À l'enfouissement, elles sont empilées et privées d'oxygène. En l'absence d'air, les matières organiques se décomposent en méthane, un gaz à effet de serre 25 fois plus puissant que le CO<sup>2</sup>. De plus, leur forte proportion en eau crée un « jus de poubelle » acide, le lixiviat, qui dissout les autres contaminants comme les métaux lourds.

### **Combien coûte le pilote?**

Le projet pilote est subventionné par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et par l'entrepreneur en collecte Matrec-GFL. Il en coûtera donc 16 200 \$ par municipalité, soit 9% des coûts du projet pilote.

### **Est-ce que la collecte intelligente coûte plus cher?**

La réponse est : non !

- Moins les municipalités envoient de déchets à l'enfouissement, plus la compensation financière

du gouvernement, donnée en fonction des quantités d'enfouissement, est importante.

- Dans plusieurs cas, les résidents vont payer moins cher pour la collecte de déchets.
- La réduction des déchets associés à la collecte intelligente permet de réaliser des économies importantes, puisqu'il en coûte 109,50\$/tonne d'enfouir. À titre d'exemple, une baisse de 30 % des déchets représenterait une économie de plus de 150 000\$ pour les 3 villes.
- La collecte intelligente permet de réduire le nombre de camions/chauffeurs et les coûts de suivi des anomalies de collecte;

**Est-ce que mes voisins ne risquent pas de mettre leurs déchets dans mon bac ou les jeter n'importe où?**

Le système utilisateur-payeur pour la collecte des déchets est déjà implanté en Europe et en Amérique du Nord. Au Québec, elle existe à Beaconsfield et au Canton de Potton. Tous les rapports sont unanimes : il y a peu d'augmentation de ces gestes dérangeants et lorsque c'est le cas, ils disparaissent rapidement. Le système utilisateur-payeur étant plus juste, il est très apprécié des citoyens. Le système tarifaire étant en fonction du volume et non du poids, si un voisin ajoute un sac dans votre poubelle lorsqu'elle est à la rue, cela ne vous coûtera pas plus cher. Il est d'ailleurs recommandé de s'entraider entre voisins pour des événements exceptionnels comme les grands partys.

**Qu'est-ce qui arrive si je mets des sacs ou un autre bac de poubelle à la rue dans la collecte intelligente ?**

Les déchets qui sont à côté du bac ne seront pas ramassés. Si le bac n'est pas reconnu par le camion (bac non conforme), une anomalie est automatiquement enregistrée et il risque de ne pas être vidé.

**Est-ce que la collecte intelligente va être implantée à toute la municipalité?**

Selon les résultats du projet pilote et les commentaires des participants et des résidents, les municipalités/villes prendront une décision pour l'implantation à la grandeur de leur localité. La décision ne sera pas prise avant l'année prochaine.